

LE NUMERO 5 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

will regret a solid Quebec, but even if such is the result they hope for

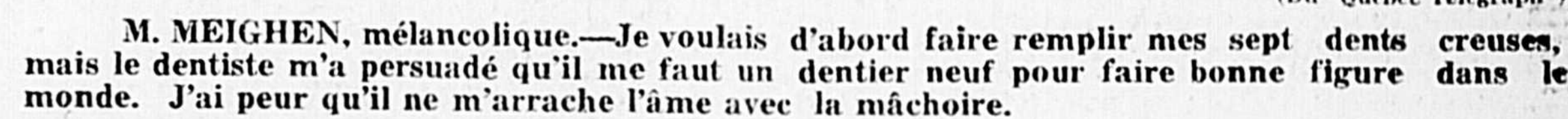
Une autre question intéressante, c'est l'attitude que l'on tient envers les Canadiens français. Y aura-t-il, oui ou non, une campagne de diffamation contre le Québec? Le correspondant de *Gazette*, à Ottawa, qui a l'oreille de M. Meighen, écrivait le 5 : "There will be no anti-Quebec campaign in Ontario. People in that province

Étienne ANTHONY.

Comment voulez-vous que la persistance du même esprit, que la perpétuation des mêmes ambitions, des mêmes convoitises, du même goïsme, que la continuation des mêmes intrigues, des mêmes rivalités n'aboutissent pas aux mêmes catastrophes? Le mouvement d'homme inspiré par une turberie de deux ans avait élevé les hommes au-dessus d'eux-mêmes jusqu'à l'assaut

le est riche en sinécures. Ah! les beaux *fromages* de la Ligue nationale! Je comprends sa popularité dans le monde des ministres, des juges ou rochers. Genève est le paradis des avocats ferrés en droit international et désireux de se camoufler. M. Rowell qui a vainement tenté le poste de représentant canadien à Washington en fait quelque chose.

La Ligue est peut-être une fa-



BILLET DU DIMANCHE.

En France, tout finit par des

Les journaux se sont montrés chiches de détails. Nous, nous n'avons pas vu une seule photographie. Nous n'avons pas lu un seul nom. On se montre timide. Attendez que ces sortes de bals soient passés dans les moeurs comme le bal royaux, comme les bals de l'Opéra, comme les bals de l'Alcazar, comme les bals du Grand-Hall. Ils feront fureur. Il n'y aura pas une mère qui ne veuille faire de sa fille une fille à mâteler pour dépasser les défenseurs de l'Empire.

JULES PICARD.

**UNE GAFFE DE
M. TASCHEREAU**

LE PREMIER MINISTRE DEVRA
IMITER NON SEULEMENT
SANS-GENE DE M. GOU
DANS LES ACTES, MAIS AUS
SON LANGAGE PRUDENT.

M. Taschereau a commis une gaffe: La population avachie à Montréal n'a pas bondi sous l'

la même manière. C'est trop de cynisme. M. Taschereau, le privilège de choisir entre deux maux, la charte "A" et la charte "B", n'est pas tellement exorbitant qu'il justifie votre menace de nous retirer notre autonomie fraîchement recouvrée. 5 Montréal ne se choisit pas de bons représentants, à cause de l'apathie créée par la tutelle, à cause du sabotage de notre système électoral. 10 L'opposition au gouvernement de Québec n'en subit pas les conséquences, il ne prend pas une partie de notre fardeau. C'est toujours Cordia qui paye les pots cassés, non seulement les siens, mais aussi ceux de ses voisins. Alors, laissez-nous tranquilles.

Vous nous extorquez cette année \$200.000 pour cette fameuse commission métropolitaine. N'ajoutez pas à cette injustice et à cette folie une tentative de chantage. Quand le gouvernement de Québec fait des bêtises, souffrez-il que le parlement fédéral se mêle de le réparer? Il y a trop longtemps qu'on nous traite comme un troupeau d'idiots et d'irresponsables humbles. Montréal.

Le gouvernement provincial se peut-être en poussière avant qu'on nous soyons de nouveau prosterné devant lui. Si c'est la banque de Montréal qui le mène, ce n'est pas elle qui l'élit.

ANTOINE DUCHESNE.

À l'époque de la dernière session, le Dr Clark, passant dans le monde de la haute finance de l'Empire, un utopiste qui ne méritait pas d'être pris au sérieux, pour un homme du libre-échange. Depuis la rupture avec les fermiers, il devenait un personnage, même au sein d'une *Gazette* qui le ridiculisait à longueur.

Cette bonne vieille fait état d'une brèche et son correspondant d'Ottawa en profite pour accablant M. Crerar, "anti-national et anti-imperial" parce qu'il subit la loi de Wood, "the man from Mississauga". Ce qui est, en fait, agaçant, le drapeau et soulève les passions contre les Américains après avoir été aplatis devant eux. Mais n'oubliez pas une chose: dans la province de Québec, si l'on fait un rapproche à M. Crerar, ce ne sera pas l'état anti-imperial mais le socialisme, le fourvoiement du gouvernement, l'unionisme, d'avoir été l'un des hommes de la clique maudite de 1918.

* * *

D'un côté, on fait vibrer la corde impérialiste, de l'autre, la corde nationaliste. L'autre jour, M. Fernand Rinfret a déclaré aux électeurs de Saint-Jacques que M. McEwen est allé à la Conférence impériale comme simple citoyen, non comme premier ministre, et qu'il a pris des engagements, mais qu'il ne sait pas si lui succédera, révérendie certaine chose.

M. Rinfret parle-t-il ainsi pour l'autorisation de M. King? Se lie-t-il par une promesse? Quelles preuves avons-nous de la sincérité des candidats qui exploiteront les sentiments nationalistes? Les trahisons passées inspirent le scepticisme là-dessus. Trop de farceurs tentent le coup.

RAOUL JOURNET

Les cahiers de "Turc"

Le niveau du théâtre, à Montréal, baisse lamentablement de saison en saison. Que ceux qui en doutent lisent l'étude que Victor Bouché consacre au "Règne du rufle" dans la première livraison des cahiers de "Turc" qui paraîtra samedi 1er octobre.

On trouvera en plus dans ces

sais de critique libre, publiés t
les mois, des études sur la politi
la littérature et les arts. Ces
hiers seront en vente chez tous
bons libraires.

M. Taschereau a désigné le 17 octobre pour la date du jour d'actions de grâces dans la province. Il y a mieux que ce soit la veille des élections municipales que le lendemain. Le 19, en voyant la liste de leurs représentants, les Montréalais rendraient grâces au Seigneur pour une très mauvaise grâce.

JOHN BULL ET COMPAGNIE

Le rapport de Samuel — La plus grande crise de l'Empire britannique — La Westminster Gazette et l'opinion anglaise à l'égard de l'Irlande — La Palestine, les Arabes et les Juifs. — Les protestations des Egyptiens — L'emprise anglaise sur la Chine méridionale.

Sir Herbert Samuel vient de publier un rapport préliminaire sur son administration en Palestine. Dans des commentaires sur ce rapport, la Westminster Gazette exprime les préoccupations que cause en Angleterre, la politique sioniste du gouvernement. La déclaration faite en 1917 par M. Balfour (au sujet du retour des Juifs en Palestine) a inspiré aux Arabes du pays la crainte d'être envahis par l'immigration juive. Elle a contribué pour une bonne part à priver l'Angleterre de la chaude amitié des Arabes qui était l'un de ses principaux avantages, à la fin de la guerre, et à lui aliéner aussi d'autres mahométans pour qui les Lieux Saints de Palestine sont l'objet d'une vénération particulière.

La Westminster Gazette n'est pas fâchée du manque de fonds des sionistes : l'immigration sera moins rapide. (Chose à noter avant 1850, il n'y avait pratiquement pas de Juifs en Palestine, et jusqu'en 1880 il n'est venu que quelques centaines de fidèles désireux de prier et de mourir en Terre Sainte.) Elle veut que le gouvernement britannique rachète la promesse de Balfour, mais elle espère aussi que les sionistes mettront de l'eau dans leur vin. Force est de reconnaître l'existence d'un sentiment arabe au moins aussi fort que le sentiment sioniste. Il ne suffit pas de dire que la Palestine peut contenir une grande population juive. Dans l'état d'effervescence actuel du monde musulman, l'Angleterre ne peut pas se payer le luxe de l'indisposer, de la Mésopotamie aux Indes. Il importe donc de mettre au rancart les plans grandioses d'immigration juive qui noieraient l'élément indigène. Que l'on fasse un triage judicieux des nouveaux colons, sans évincer les habitants actuels. De cette manière, le pays progressera graduellement. Il faut que les colons apprennent à vivre en paix et en amitié avec les Arabes. On ne peut pas s'attendre à ce que le nombre anglais continue à payer £2,500,000 par année, pour empêcher les querelles entre les divers éléments ethniques, en Palestine.

Suivant une dépêche à la Westminster Gazette, 26 août, la nation juive qui rentre en possession de la Palestine sous la protection britannique, aura apparemment sa propre flotte de commerce. La "Zion", le premier navire de cette marine, vient d'être affecté à un service qui comprend des escales dans tous les ports de la Méditerranée.

"Il est permis de s'étonner, si l'on considère dans la dépêche, si à la liste déjà compliquée des pavillons maritimes s'ajoutera un drapeau juif."

"Le mécontentement ne fait que grandir parmi les populations arabes à graviter dans l'orbite de la puissance britannique, dit le Courrier des Etats-Unis."

En Palestine, Juifs et Arabes viennent d'échanger coups de fusil et coups de couteau. Les Arabes musulmans ont le plus mauvais œil l'installation en Palestine de la "Zion", le premier navire de cette marine, vient d'être affecté à un service qui comprend des escales dans tous les ports de la Méditerranée.

"Il est permis de s'étonner, si l'on considère dans la dépêche, si à la liste déjà compliquée des pavillons maritimes s'ajoutera un drapeau juif."

Cette nouvelle difficulté jointe à tant d'autres donne un regain d'actualité à un article de M. Paul Faivre, paru dans la Revue Universelle du 15 juillet dernier : "La Suprematie britannique : L'illusion, les faits." M. Faivre a montré à quel point la suprématie britannique est menacée et combien l'édifice de l'Empire est lui-même un monument d'argile. L'Angleterre a déjà passé à travers de grandes crises, mais elles n'étaient pas aussi graves que celle d'aujourd'hui. Sa gravité vient surtout de sa multiplicité : "Tous les problèmes, comme l'écrit le distingué diplomate français, surgissent à peu près à la fois et chacun avec un caractère d'urgence sans précédent."

La Westminster Gazette, on s'en souvient, a condamné la politique de représailles du gouvernement Lloyd George en Irlande. Voici ce qu'elle dit à présent sur l'opinion anglaise (16 août) :

"Les journaux anglais qui cherchent à tracer la ligne de conduite du Sinn Féin feront probablement plus de mal que de bien, mais ils peuvent au moins tenter d'expliquer aux Irlandais certains faits très essentiels touchant l'opinion publique en Angleterre. Le premier de ces faits c'est que le refus de traiter aux conditions maintenant offertes découragerait les amis de l'Irlande en Grande-Bretagne. Il existe, nous le savons, certains extrémistes irlandais pour qui c'est une éventualité sans importance et même agréable, mais ce ne peut être des hommes ayant le sens des responsabilités ou comprenant les conséquences du rejet de ces ouvertures de paix. Si les mesures de représailles récemment essayées en Irlande ont échoué, c'est surtout parce qu'elles ont été rompu par l'opposition faite en Angleterre, et cette opposition est affaiblie si les Irlandais s'étaient clairement montrés irréductibles à un compromis généreux. On peut en dire autant de l'opinion américaine et étrangère qui a été un grand facteur pour contenir la politique de la force. Il n'a pu échapper à l'attention des chefs sion-feiniers que l'opinion américaine, suivant les rapports jusqu'à date, est entièrement favorable à des négociations basées sur les offres du premier ministre."

"Ce n'est pas tout. Nous nous mettons actuellement sur le dos une charge annuelle de huit à neuf millions de livres qui pourraient être mieux employées à une époque où tout gaspillage doit être évité. Il est même facile de prévoir que ce n'est pas seulement des dizaines de millions qu'il nous faut nous préparer à dépenser, mais bien des centaines de millions. Et cela dans un temps qui peut n'être pas très éloigné si une guerre civile éclate entre Juifs et Arabes."

En résumé, conclut Spectator, cette "bévue" a bien des chances de n'apporter à l'Angleterre que "honte, ennui et dommages de toutes sortes".

La Westminster Gazette a reçu d'Égypte un autre paquet de télégrammes de protestation contre le maintien de la loi martiale. Les signataires déclarent que la légation Adly ne représente pas les vues des Égyptiens en général et expriment de nouveau leur confiance en Zaghloul Pacha. Au bas de ces messages, on trouve les noms suivants : Le Comité pour la défense de la liberté politique.

Les membres de l'Assemblée législative.

Le gouverneur de la province de Dakhalia.

Les membres des municipalités.

Des membres des Chambres de commerce, des avocats, des employés des docks, des ingénieurs et des notables.

Dans la Nation du 24 août, intéressant article de M. Charles Hodges : "Britain's Strange Hold on South China". L'auteur dévoile les menées des Anglais pour mettre à main sur les ressources naturelles de cette région.

On sait qu'après l'entrée de la Chine dans la grande guerre, il s'est produit une scission entre le Nord et le Sud. Plus tard, une nouvelle scission a eu lieu au détriment du gouvernement constitutionnel de Canton présidé par Sun Yat-Sen, un coup d'État mettant le gouvernement militaire réactionnaire de la province voisine de Kwan-Si en possession de Kwangtung et de ses ressources. Pendant que la mission Lamont en Extrême-Orient s'efforçait de faire entrer le Japon dans un consortium international, en lui promettant de sauvegarder les concessions japonaises dans le Nord, un programme accablant en principe par toutes les grandes puissances industrielles à la Conférence de Paris, un puissant syndicat britannique traitait avec l'insurrection militaire à Canton, afin d'obtenir une emprise économique sur Kwangtung, pour l'avenir.

C'est ainsi que Tschun Woy Wing, Sun et son administration, éphémère, ont mis en œuvre un membre de Kwangtung, ont exécuté le projet de concession tracé par le major Louis Cassel, de la colonie britannique de Hong-Kong, par lequel le charbon et les voies de transport potentielles de la province ont été livrés à un monopole pratiquement anglais. Les militaires de Kwang-Si une fois expulsés, Sun Yat-Sen revint au pouvoir à rétablir un régime constitutionnel. Faisant écho à l'opposition populaire contre la trahison des délégués de Kwang-Si, le gouvernement de Sun Yat-Sen, s'empara de Canton, à l'annexion de la concession. Là-dessus, les financiers anglais, qui n'ont jamais été sympathiques à la Chine du Sud, se sont tournés vers Pékin pour faire ratifier le contrat, malgré le gouvernement de Canton et les protestations des habitants de la province.

Ces intrigues inspirent des doutes à M. Hodges sur les bonnes intentions de la Grande-Bretagne et du Japon envers la Chine, à la prochaine conférence de Washington. Il n'existe, dit-il, qu'une différence d'appréciation dans les méthodes employées, entre l'extension d'un monopole par les financiers anglais, dans le Sud, et la diplomatie brutale du Japon, dans le Nord.

Ernest JUSTEL.

HEURES TROUBLES

Aucune personne de bon sens n'a jamais pensé que le renvoi de l'affaire de Haute-Silésie à la Société des Nations mettrait fin à la discussion entre la France et l'Angleterre. En effet, aussitôt rentré à Londres, M. Lloyd George a rendu compte à la Chambre des Communes de la Conférence de Paris. Et il a maintenu son point de vue favorable à l'Allemagne de telle sorte que l'agence Wolf a publié le compte rendu de ces déclarations sous ce titre, reproduit par toute la presse d'outre-Rhin : "M. Lloyd George avoue la cause allemande."

Cependant M. Briand n'a pas voulu laisser ces discours sans réplique. Il s'est fait, lui aussi, l'avocat d'une cause, celle de la justice, qui est celle de la Pologne. En même temps, il a tenu à réfuter l'argument de M. Lloyd George qui avait dit que si la France était opposée à l'attribution de la Haute-Silésie à l'Allemagne c'était par un souci étroit de sa sécurité.

Précisément, M. Raoul Péret venait de dire, devant ses électeurs de la Vienne, qu'il serait dangereux pour la France que l'Allemagne retrouvât toute la Haute-Silésie, foyer de sa "production de guerre". Et, en même temps que le président de la Chambre, le garde des Sceaux, M. Bonnevay, avait parlé à Lyon de nos "garanties" et de notre "sécurité". Il n'est donc pas douteux qu'il y ait, à la Chambre même, un fort courant dans le sens que M. Lloyd George a indiqué. D'autre part, on peut légitimement se demander ce que pense le président de la République qui n'a pas renoncé au programme qu'il déployait au mois d'avril 1920, lorsque M. Millerand, président du Conseil, fut occupé par la France à donner au gouvernement français : promettre de ne plus recommencer ou briser l'alliance. M. Millerand recula devant la rupture. Combien d'hommes, à la Chambre, dans le pays, y étaient prêts ?

Mais le sentiment que l'alliance anglaise se faisait bien pesante n'en continuait pas moins à grandir. Les hommes politiques qui désiraient le pouvoir cherchaient à exprimer et à devancer ce sentiment. M. Barthe fit à la tribune une charge violente contre Lloyd George : c'était encore trop tôt. Il ne fut pas suivi. Il fut presque désavoué. M. Briand à son tour fit une comparaison dramatique, renouvelée d'un saisissant article de Maurras, entre

Commission des Liqueurs

LES MUNICIPALITES ET LA LOI DES LIQUEURS DE QUEBEC

La Commission dans le but de faciliter l'observance de la loi et d'éviter toute possibilité de malentendus et d'ennuis, autrement, presque inévitables, demande :

Que les Comtés ou les Municipalités où il existe un règlement de prohibition lui fassent parvenir avant le 31 décembre une copie certifiée du dit règlement ;

Que les Municipalités ou les Comtés qui voudront passer un règlement de prohibition, ou rappeler ceux qui existent déjà, le fassent avant le trente-et-un décembre et envoient à la Commission une copie dûment certifiée du règlement à cet effet.

Comme toutes les demandes de permis doivent être faites avant le trente-et-un décembre de chaque année et que la Commission doit, le ou avant le 20 janvier suivant, décider de toutes les demandes qui lui ont été faites, conformément aux prescriptions de la loi, les Municipalités s'empresseront sans aucun doute de se rendre à la demande de la Commission.

L'article 34 de la Loi des Liqueurs dit expressément :

"La Commission doit refuser l'octroi de tout permis dans une Municipalité où un règlement de prohibition est en vigueur. Elle doit également refuser l'octroi de tout permis ou d'un certain permis, selon le cas, dans une municipalité dont le Conseil Municipal, par règlement, demandé à la Commission de refuser l'octroi de tout permis ou d'un certain permis — pourvu que ce règlement ait été déposé au bureau de la Commission. Si ce dépôt a lieu après qu'elle a octroyé un permis dans cette Municipalité, la Commission ne pourra donner effet à la demande avant le premier mai suivant la date du dépôt."

Un autre article de la loi sur lequel la Commission croit devoir appeler l'attention des Municipalités, article qui est très explicite par lui-même, se lit comme suit :

ART. 137.—"Nonobstant toute loi spéciale à ce contraire, aucune Municipalité ne peut, par règlement, résolution ou autrement, priver la même année, d'une personne munie d'un permis en vertu de la présente loi, une licence, une taxe, un impôt ou un droit excédant deux cents piastres dans les cités et les villes, et cinquante piastres dans les autres municipalités, pour l'objet pour lequel la dite personne possède un permis. Toute municipalité qui prélève ou reçoit, directement ou indirectement, un montant plus élevé que ne le permet le présent article pour l'objet susdit, peut être forcée, en tout temps, de rembourser cette surcharge à la personne munie du dit permis ou à ses représentants légaux."

La Commission compte obtenir le concours actif des Municipalités pour l'aider à prévenir pour l'année prochaine les erreurs qui ont été inévitables cette année, parce que certaines Municipalités n'ont pas avisé la Commission de l'existence d'un règlement de prohibition.

Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous les employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un importeur.

La présente annonce a été faite en vertu de la Loi sur l'Alcool, en faveur des Hôpitaux, Médecins, Chirurgiens, Pharmaciens, Dentistes, etc.

fiction d'une Entente cordiale où il y a encore moins d'harmonie entre les idées que de cordialité. Jadis, un ministre de la monarchie de Juillet donnait pour définition de cette Entente : "l'indépendance dans la bonne intelligence." Concilier ces deux choses excellentes, c'est, en ce moment, la quadrature du cercle, car tout le monde a l'impression que la bonne intelligence n'est maintenue qu'au prix de notre liberté d'action, de plus en plus plus compromise.

Il serait donc salutaire d'examiner froidement la situation au lieu de se laisser aller au hasard des humeurs et de répéter : "Les alliances avant tout" pour entrer ensuite à tout propos en conflit avec nos alliés et éviter une rupture que par des expédients après lesquels personne n'est convaincu, ou par des concessions qui, ensuite, deviennent des griefs. Reprenons donc la suite et la genèse des faits. Un peu d'impartialité historique aidera peut-être à éclaircir la confusion de l'heure.

Au moment où s'élaborait la paix de Versailles, comme il apparaissait tous les jours que cette paix serait décevante pour nous, l'étoile de M. Clemenceau commença à pâlir. Quel était l'argument de M. Clemenceau, celui qu'il a si souvent répété et que M. André Tardieu a repris : "Nous n'avons pas fait la guerre tout seuls. Nous ne pouvions pas faire la paix tout seuls." Les révélations qui, de diverses sources, ont été apportées sur le Conseil Suprême montrent que M. Clemenceau avait résisté à certaines exigences de M. Lloyd George. Aurait-il pu résister davantage et obtenir mieux ? C'est une autre question. Mais M. Clemenceau et ses collaborateurs, pour leur défense, citent les conditions qu'ils ont arrachées à la mauvaise volonté de M. Lloyd George sans avoir rien avec l'Angleterre.

Néanmoins, le mécontentement que la paix avait causé en France entraîna la chute de M. Clemenceau. Dès ce moment le gouvernement britannique fut sur ses gardes. "Il viendra au pouvoir en France, s'écriait-il, des hommes qui voudront faire mieux que M. Clemenceau et procéder à une action séparée, certains prêts à briser ces velléités d'indépendance." L'occasion se présenta au mois d'avril 1920, lorsque M. Millerand, président du Conseil, fut occupé par la France à donner au gouvernement français : promettre de ne plus recommencer ou briser l'alliance. M. Millerand recula devant la rupture. Combien d'hommes, à la Chambre, dans le pays, y étaient prêts ?

Mais le sentiment que l'alliance anglaise se faisait bien pesante n'en continuait pas moins à grandir. Les hommes politiques qui désiraient le pouvoir cherchaient à exprimer et à devancer ce sentiment. M. Barthe fit à la tribune une charge violente contre Lloyd George : c'était encore trop tôt. Il ne fut pas suivi. Il fut presque désavoué. M. Briand à son tour fit une comparaison dramatique, renouvelée d'un saisissant article de Maurras, entre

la victoire navale de l'Angleterre, si complète, et notre victoire terrestre, arrêtée, inachevée, diminuée.

M. Briand et M. Barthou sont devenus ministres. Qu'y a-t-il de changé ? Il faut encore céder à l'Angleterre ou envisager hardiment le cas de la rupture. L'argument de M. Clemenceau, le même, est repris : "Nous n'avons pas fait la guerre tout seuls. Nous n'avons pas fait la paix tout seuls. Nous ne pouvons pas l'applicquer tout seuls."

Les amis de M. Clemenceau répondent que ses successeurs n'ont pas su appliquer le traité qu'il leur avait laissé, que les mauvais ouvriers se plaignent de leurs outils et que les négociateurs de 1919 auraient su, eux, se servir de leur instrument. On dit que M. Clemenceau se propose de fonder un journal où ces idées seront soutenues. Est-ce une rentrée ?

Cependant ce qui est fait est fait. Les conséquences se développent. Le gouvernement français, avec M. Millerand, a reculé devant l'audace d'une rupture de l'Entente au moment de l'occupation de Francfort. Il a reculé, avec M. Briand, au moment de l'occupation de la Ruhr. Personne ne sait, d'ailleurs, si un "Non" eût amené une rupture. Mais voilà que l'affaire de Haute-Silésie se présente. Nouvel incident, nouveau conflit. On s'en tire par l'artifice d'un arbitrage. Recourra-t-on à des arbitres chaque fois qu'il y aura un différend franco-anglais ? On ne sait plus. On voit seulement que les précédents s'engagent et engagent de plus en plus. Ceux qui cherchent le moyen pour la France de se tirer de cet engrenage aperçoivent tout simplement qu'un beau jour l'entente cassera net, comme il arrive lorsqu'un pays en vient à sentir ses chaînes. Pour le moment, chaque velléité d'indépendance ne sert qu'à nous ramener à l'ornière. Mais si, par exemple, nous nous séparons de l'Angleterre au moment où la partie, en Orient, sera sur le point d'être perdue pour nous ? Et si l'Angleterre, comme en 1840, organise alors contre nous une coalition diplomatique qui s'esquive déjà ?

Ces perspectives d'avenir inquiètent les esprits réfléchis. Qui eût pensé que nous serions dans de tels embarras au lendemain de la victoire, et que ces lendemains seraient aussi troubles et angoissés ?

Jacques BAINVILLE.

(La Libre Parole.)

Revue Hebdomadaire

SOMMAIRE DU NUMERO DU 27 AOUT :

Georges Duhamel — La Chambre de l'horloge.
Henry Joly, de l'Institut — Souvenirs universitaires (11).
André Soulangue-Bodin — Le Danube fleuve international (11) (fin).
Antoine — Mes Souvenirs sur le Théâtre de Lacretelle.
Thierry de Lacretelle — Poésies : A Pierre del Dongo

Martial-Piéchard — La dernière auberge (IX).
Sir Philip Gibbs — Un plaidoyer anglais pour l'Irlande (traduction de D. Vengriette).

CHRONIQUES ET DOCUMENTS :

Louis Latzarus : Chronique parisienne. — Louis-Charles Watelin : La Curiosité. La Sauvegarde des objets d'art français. Faut-il en permettre le déplacement ou l'exportation ? — Jean d'Elbée : A travers l'histoire. De Kiel à Tanger. — D. Stroh : La vie sportive. Peut-on vivre sous l'eau ?

Sommaire du no du 3 septembre :

Dr André Hanvas — Les Etats de la Nouvelle Europe : La question dynastique en Hongrie. Qui sera roi ?

Jacques-Emile Blanche — Sur les routes d'Alsace (I). (Muhose) : Le Musée moderne. Colmar : Mathias Grunewald et Martin Schongauer. L'architecture allemande moderne.

Robert Espulso : Un avion immortel dans l'air : Les progrès de l'aviation au cours de la guerre ?

Henry Joly, de l'Institut — Souvenirs universitaires (III).

Félien Pascal — Les Paysans de Ferdinand Fabre (I).

INDIA'S MESSAGE TO CANADA

By N. S. HARDIKER

Formerly Managing Editor, "Young India," New York.

Everywhere in my tour in Canada, from East to West, I was asked many questions to the effect : "How can Canada help India in her present crisis?" I did answer some of these questions then. Now, on the eve of my departure to India, I feel it my duty to put these answers on paper and send them to all those interested in India.

My heartfelt thanks are due to all those who helped me to carry on my campaign in this country, when within a period of 51 days I delivered 63 lectures in all important cities, and presented India's case.

Canada can help India in her attempt to attain complete SWARAJYA (Government by the People) in three definite ways :

I. By studying the grave problems of India as they affect the teeming millions there and equipping herself with actual facts about the suffering people of that land.
II. By making use of such knowledge in avoiding a catastrophe that is likely to be brought about by rumormongers and greedy autocrats, who are, in their own selfish interests, spreading untruth about India and the movement that is going on there for political and economic emancipation.
III. By collecting and sending funds to India to help carry on work. The funds sent will assist her in the constructive programme which has been outlined by the nation. Some of the items of this programme are :
1. To establish more national schools, where boys and girls are being trained to earn their own livelihood.

2. To establish improved sanitation, hospitals, clinics, laboratories, children's homes, first aid classes and so on.
3. To conduct vigorous campaigns against the liquor and opium traffic that is now carried on by the rulers without any regard to human welfare.

4. To start anew her lost art in weaving, architecture, shipbuilding, and all those things which made her prosperous, glorious and beautiful in the past.

5. To organize village Panchayats (village governments) which would re-establish the ancient method of granaries whereby food that is now being exported in immense quantities will be stored in the country itself. These granaries will save the lives of millions who are dying of hunger in famines which have now become chronic.

Those who desire to help India financially should send their contributions direct to :

Pandit M. L. Nehru, Secretary, The Indian National Congress, Allahabad, U. P., INDIA.

Canadians can do something else if they do not wish to help India in the manner stated above. They can keep their hands off the Indian movement for independence.

India is trying to get rid of the evil system of administration that has been forced upon her. Liberty is the birth-right of every human being, but it has been taken away from the Indian people. Their struggle is, only to get it back. Then, why should Canadians, who believe in human justice and liberty, and who would fight to the last to preserve their own freedom, help force the people of India to remain in slavery? Hence the suggestion to keep off—if not for anything else, at least for the sake of the principles of human right and world peace.

A qui vous Prêtez

Les origines de la compagnie LA-MONTAGNE (Limité), de Montréal, Québec et Winnipeg, remontent à 1869. Son fondateur n'avait pas de capitaux. Elle a accumulé un actif de \$2,100,000 sans jamais faillir à ses obligations. Elle a traversé, avec des ressources moindres, des temps pires que ceux d'aujourd'hui. C'est aujourd'hui la plus grande fabrique de valises et de sellerie du Canada. En gage de l'emprunt de \$600,000 qu'elle vient d'émettre, elle donne l'ère hypothèque sur TOUT SON ACTIF. La dette diminue chaque année à partir de 1923.

Les obligations 7% première hypothèque de la compagnie LA-MONTAGNE se vendent au pair. On souscrit chez Versailles-Vidicard-Boulais (Limité), Montréal, Immeuble Versailles. Téléphone : Main 7080.

Cette maison ne garantit pas qu'aucune des entreprises qu'elle finance ou aide à financer ne fera jamais faillite, mais elle s'est assurée, de toute façon, l'OBLIGATAIRE ou PRETEUR sera remboursé, et, comme prêteur, c'est tout ce qui vous importe.

La maison vend aussi, au taux de rendement de 6 à 6 1/2 %, les meilleurs fonds publics de la province de Québec.

Ed. MICHAUD 11 rue BLEU
Importateur et fabricant—Magasin
TELEPHONE: PLATEAU 36
ouvert le samedi soir jusqu'à

TOUTES LES DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

LE NATIONALISTE

Service télégraphique exclusif de
la Presse Associée. Fils spéciaux
avec Ottawa et Québec.

Nouvelles étrangères

La presse anglaise est optimiste au sujet du règlement de la question irlandaise.

CE QUE PENSE LA PRESSE

Londres, 17. — (S.P.A.) — La presse londonienne prétend que le Sinn Féin devra accepter de rester dans l'empire britannique pour que les négociations reprennent. Les journaux trouvent cependant que les perspectives concernant la conférence se sont améliorées du fait qu'Eamon de Valera a télégraphié, hier soir, au premier ministre anglais, à Gairloch. Le *Daily Chronicle* déclare que tant que le Sinn Féin ne consentira pas à demeurer dans le groupe des nations britanniques, la paix sera impossible à conclure. Le *Daily News* croit que le différend qui a fait abandonner temporairement la conférence d'Inverness ne durera pas toujours. Le *Times* imprime que la situation irlandaise paraît devenue meilleure depuis le télégramme d'hier, adressé par M. de Valera. Ce journal ajoute que la patience et la bonne volonté vont résoudre le problème et que M. Lloyd George finira par accepter la demande du chef républicain, à savoir que la conférence ait lieu sans condition.

DEUX BLESSES

Belfast, 17. — (S.P.A.) — Deux bagarres ont été blessées pendant la nuit de la rue Vere en cette ville hier soir. Les troupes ont été dépêchées sur les lieux et un homme qui a voulu leur barrer le passage a été blessé d'un coup de baïonnette. Plusieurs arrestations ont été opérées dans la région de la rue North Queen, près de la rue Vere. De temps à autre la fusillade a cessé. Les désordres ont duré jusqu'à 10 h. 30. La pluie a contribué à faire rentrer les émeutiers dans leurs foyers.

NON INUTILE

Dublin, 17. — (S.P.A.) — Le *Free Press* affirme que la correspondance entre le gouvernement anglais et les chefs de l'Irlande n'est pas entièrement inutile. Elle a fait voir que les deux groupes

desirent une paix honorable et que les peuples des deux pays parlent ce désir. Ce serait un crime contre la civilisation, ajoute le journal, que de ne point profiter de cette occasion.

UN SOLDAT INCONNU

Rome, 17. — (S.P.A.) — Le soldat inconnu de l'Italie va être inhumé le 4 octobre au matin sur l'autel de la patrie, monument qui a été érigé près de celui du roi Victor-Emmanuel. Une grande procession aura lieu auparavant à laquelle prendront part le roi et les chefs du gouvernement.

On déterminera onze cadavres non identifiés des champs de bataille du nord-est de l'Italie, et on les transportera en la cathédrale d'Aquila, juste à l'ouest de l'Isone, où les légions italiennes ont livré leurs plus héroïques combats. La mère d'un soldat mort au champ d'honneur, ou une veuve de guerre, sera invitée à choisir un des corps lequel sera transféré à Rome. Les autres cadavres seront inhumés localement à Aquila le même jour.

LA FAMINE EN RUSSIE

Tsaritsyn, Russie, 17. — (S.P.A.) — La famine augmente dans la vallée inférieure du Volga. Les fonctionnaires de l'administration de secours du Levant sont arrivés ici la semaine dernière après avoir parcouru les campagnes brûlées par le soleil du sud-est de la Russie. Ils disent que les gens mourront de faim par centaines d'ici le mois de janvier, si on ne leur vient en aide immédiatement du dehors.

La situation est fort grave aussi à Samara. On estime qu'il y a 100,000 sans-travail dans la province de Saratov. Au cours des trois derniers mois il y a eu 100 cas de choléra ici.

Durant la même période on en a signalé 1,250 cas dans la province de Saratov. On a rapporté officiellement 200 décès dus à la famine dans l'espace de quinze jours. Le pain noir est d'un prix inabordable.

M. F.-M. Gaudet, directeur de la sûreté publique, a remis définitivement sa démission entre les mains de la commission, pour prendre effet le 1er octobre. Il occupera, à cette époque, le poste de secrétaire du service du rétablissement des soldats, à Ottawa.

Les commissaires vont considérer sa requête, à leur prochaine séance, mardi.

La censure en Espagne

Madrid, 17. — (S.P.A.) — L'ordre de censure gouvernement qui interdit aux journaux de donner d'autres nouvelles en ce qui concerne la campagne marocaine que celles contenues dans les communiqués officiels, sous peine de suspension ou d'autres sanctions, a eu pour résultat de priver le public espagnol de tous renseignements sur la direction des opérations militaires.

Cet ordre s'applique également aux correspondants étrangers qui ne pourront publier que les nouvelles contenues dans les notes officielles. Tous les journaux ont protesté contre ce qu'ils appellent des conditions intolérables, mais le ministre de la guerre Cierva est resté inflexible.

On pense que le Parlement espagnol ne s'ouvrira que le 15 octobre, parce que le gouvernement n'a pas encore arrêté son programme. Le principal sujet de discussion sera le problème marocain, la cause de la nécessité de faire face aux dépenses de la campagne.

Le cabinet a discuté longuement, hier soir, la situation financière de l'Espagne, spécialement dans son rapport avec la campagne marocaine. Le ministre des finances, Cañellas, a expliqué la situation du Trésor et a suggéré un certain nombre de mesures qui permettraient d'augmenter les revenus.

Le ministre de la guerre Cierva est en train d'étudier un projet pour la nationalisation des industries militaires du pays, afin de pouvoir faire face, dans le plus bref délai, aux besoins de l'armée espagnole au Maroc. Un grand nombre de maisons dans toutes les branches de l'industrie ont placé leurs fabriques à la disposition du ministre, la guerre en lui offrant d'en intensifier le rendement.

Le Dr Normand nie

LE MAIRE DES TROIS-RIVIÈRES CONTREDIT LA NOUVELLE DE SON ENTRETIEN DANS LE CABINET MEIGHEN.

Les Trois-Rivières, 17 (D.N.C.) — On disait, ces jours-ci, aux Trois-Rivières que le Dr Normand, maire de notre ville, avait accepté d'entrer dans le cabinet Meighen comme ministre sans portefeuille. La chose semblait d'autant plus plausible que les dépêches mentionnaient fréquemment son nom de plus en plus, quelque temps, et laissaient entendre qu'il s'exerçait une forte pression sur lui pour le faire consentir à entrer dans le cabinet.

Le Dr Normand nous a déclaré qu'il avait refusé les avances qu'il avait été faites et qu'il n'avait aucunement l'intention d'entrer dans la politique fédérale, faisant catégoriquement cette réponse : "Vous pouvez dire que non."

Le Dr Normand a dit qu'il était allé à Montréal, jeudi, pour affaires médicales.

Des améliorations qui s'imposent

LE CONSEIL ETUDIERA LUNDI UN RAPPORT DE LA COMMISSION RECOMMANDANT UN CREDIT ADDITIONNEL DE \$545,000 POUR LES TRAVAUX DE L'ACQUEDUC. — UNE VISITE SUR LES LIEUX.

Les conseillers municipaux sont appelés, lundi, à se prononcer sur un unique rapport de la commission administrative, qui recommande de forts crédits pour la somme de \$545,000, nécessaires à la poursuite des travaux d'améliorations de l'acqueduc.

Les fonds mis à la disposition de la commission administrative au 31 juillet 1920 ont pratiquement épuisés, après les crédits successifs qu'elle a accordés pour une somme de plus d'un demi-million; il lui faut un autre demi-million pour parachever les travaux commencés.

Avant de discuter le rapport, les conseillers vont faire, lundi matin, la visite des travaux en cours d'exécution et recevoir des explications de la bouche même de M. Décaray, l'ingénieur de la ville et des compagnies résidentes dans les améliorations et l'agrandissement de l'acqueduc; tôt ou tard, les travaux doivent se faire et l'on se demande sur quoi repose l'obstination du maire qui veut à tout prix rejeter le rapport.

La somme de \$545,000 demandée sera ainsi distribuée : Réparations à la jetée, \$24,000; réparations aux canaux, \$24,000; prise d'eau à travers le barrage d'entrée, \$10,000; déversoirs à la station de pompage du bas niveau, \$10,000; couronnement, section en terre de l'Est, \$32,000; surplus le travail, section en terre de l'Est, \$50,000; réagente de la surface des berges au-dessus des murs de gravité et de soutènement, \$15,000; divisions de la station de pompage et de l'usine de filtration, \$100,000; appareils électriques pour la nouvelle station de pompage, \$75,000; contrôle hydraulique, \$25,000; prise d'eau d'urgence auxiliaire, \$45,000; contrôle d'aspiration et chambre de fluctuation, \$60,000; bâtisse de contrôle de la distribution, \$75,000. Total: \$545,000.

Comme l'explicite l'ingénieur en chef de la commission de l'acqueduc, tous ces travaux doivent commencer cet automne, si l'on veut que le canal de l'acqueduc soit prêt à l'automne de 1922. Plus on retarde, dit-il, plus les besoins de la consommation d'eau deviendront urgents et difficiles à satisfaire.

Le feuilleton du jour, peu chargé, contient ce qui suit : Commission Administrative. — Recommandant un crédit de \$545,000 soit voté pour continuer les travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'acqueduc.

Rapport de la Commission Administrative. — Pour l'adoption d'un règlement à l'effet de permettre à la Royal Trust Company d'ériger un bâtiment au-dessus de la rue des Fortifications et de construire un tunnel au-dessous de ladite rue.

12 septembre. — Avis de motion de l'échevin Brodeur pour l'adoption d'un règlement à l'effet de permettre à la Royal Trust Company d'ériger un bâtiment au-dessus de la rue des Fortifications et de construire un tunnel au-dessous de ladite rue.

Rapport de la Commission Administrative. — Pour l'adoption d'un règlement amendement le règlement no. 432 concernant les taxes, etc. — Avis de motion de l'échevin Brodeur pour l'adoption d'un règlement amendement le règlement no. 432 concernant les taxes, etc. (12 septembre).

Une perte de vie

M. JOSEPH THIBAUT EST TUE A LA SUITE D'UN ACCIDENT D'AUTO.

Lac Mégantic, 17. — (S.P.C.) — Un accident d'automobile s'est produit, hier, à bonne heure, au matin, près de Saint-Victor. Un jeune homme, d'une trentaine d'années, M. Joseph Thibault, âgé de seize ans, a été tué et un M. Savard a été grièvement blessé. On rapporte que ce dernier, à qui appartient l'automobile, qui conduisait lui-même, suivait une autre automobile laquelle alla se heurter sur un cheval égaré. Il se trouva en travers du chemin. M. Savard ne s'était pas aperçu qu'une malchance était arrivée à l'automobile de devant.

Le trafic du grain

Ottawa, 17. — (S.P.C.) — L'expédition extraordinaire du grain des Etats-Unis par les ports canadiens qu'on a signalée durant la saison a menacé, il y a quelques semaines, de nuire au libre passage de la nouvelle récolte de l'Ouest canadien via les mêmes ports. Au département de la marine, on annonce que cette appréhension n'a plus sa raison d'être maintenant.

Du tabac

Suivant des ordres données par le surintendant des pénitenciers, le major St-Pierre Hughes, les forçats reçoivent régulièrement leur ration de tabac. Ces rations sont distribuées deux fois la semaine. Les moments où il est permis de fumer sont après le repas du midi, à la fin de l'après-midi, et après le repas du soir. Les forçats sont pourvus de pipes de blé d'Inde, mais jusqu'à présent il ne leur a pas été permis d'avoir d'allumettes en leur possession. Le feu leur est fourni par un garde qui se promène dans le corridor avec une mèche enflammée.

Le cours d'histoire à l'Université

M. LE CHANOINE EMILE CHARTIER DONNERA TRENTÉ LEÇONS SUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DU REGIME FRANÇAIS.

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal et doyen et secrétaire de la faculté des lettres, occupera provisoirement cette année, la chaire d'histoire du Canada durant l'absence de M. l'abbé Lionel Groulx, titulaire de cette chaire, actuellement en Europe.

Voici le programme officiel de ce cours fermé qui sera inauguré le mardi, 20 septembre courant, à deux heures et trente de l'après-midi.

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DU REGIME FRANÇAIS (1534-1759).

I. — Gouvernement fédéral par commissions (1534-40; 1575-1627). 1. 20 sept.—Chartier, Roberval, De La Roche, Chauvin. (Commissions de 1540 et 1598). 2. 27 sept.—De Chastes et la 1ère compagnie des marchands—de Monts et la compagnie du Canada—Le comte de Soissons et la 2e compagnie des marchands—De Caen, Montmurency et Ventadour. (Commissions de 1612 et 1625).

II.—Gouvernement propriétaire par les Compagnies (1627-63; 1664-74). 3. 4 oct.—Compagnie de Moribiau—Compagnie des Cent-Associés ou de la Nouvelle-France (Edits des 29 avril et 17 mai 1627, du 24 février 1663). 4. 11 oct.—Même sujet.

5. 18 oct.—Compagnie de Montréal (Edits des 17 décembre 1640 et 13 février 1664). 6. 25 oct.—Compagnie des Indes occidentales (Edits de mai 1664 et décembre 1674 et quelques autres). 7. 8 nov.—Même sujet.

III.—GOUVERNEMENT ROYAL PAR UN CONSEIL (1663-64; 1674-1759).

8. 15 nov.—Prise de possession (Edit de 1674) — Capitulation du 8 septembre 1760. 9. 22 nov.—Conseil souverain (Edit de 1683). Conseil supérieur (Edits des 30 mai et 5 juin 1675, 16 juin 1703, 18 juin 1704, août 1742, 1746).

10. 29 nov.—Juridictions métropolitaines: le gouverneur. 11. 6 déc.—Même sujet: l'intendant.

12. 13 déc.—Même sujet: les tribunaux. 13. 20 déc.—Même sujet: les juges et leurs assesseurs.

14. 10 jan.—Juridictions coloniales: les syndics d'habitation. 15. 17 jan.—Même sujet: les seigneurs féodaux.

16. 24 jan.—Même sujet (suite et fin). 17. 31 jan.—Instruments: édits et ordonnances.

18. 7 fév.—Même sujet: jugements et délibérations. 19. 14 fév.—Le droit appliqué: le droit français en 1663.

20. 21 fév.—Même sujet. 21. 7 mars.—Droit civil ou coutume de Paris.

22. 14 mars.—Procédure civile (Ordonnance de 1663 ou Code civil). 23. 21 mars.—Droit criminel (Ordonnance de 1670).

24. 28 mars.—Droit commercial (Ordonnance de 1681). 25. 4 avril.—Droit maritime (Ordonnance de 1681).

26. 11 avril.—Droit ecclésiastique et administratif ou paroissial (Ordonnance de 1685). 27. 25 avril.—Même sujet.

28. 2 mai.—Même sujet. 29. 9 mai.—Même sujet. 30. 16 mai.—Même sujet.

Une interview de Caillaux

Paris, 17. — (S.P.A.) — Au cours d'un entretien avec l'écrivain uruguayen Adolfo Agorio, et que publie "l'Éclair", M. Joseph Caillaux a fait les déclarations suivantes concernant les relations de la France avec l'Amérique latine.

"L'Amérique latine, malgré les erreurs de ses dirigeants, a la puissance la mieux qualifiée pour prendre la tête du mouvement pour la restauration de la civilisation, parce que, en dépit de tout, elle conserve la structure démocratique. Comme vous aimez à le dire dans votre pays: 'La France est la proue du navire latin'."

"Mais la France ne peut jouer son rôle que si elle est secondée. Elle doit trouver son appui principal dans vos jeunes et saines républiques, desquelles dépend la civilisation."

M. Caillaux attaque énergiquement ce qu'il appelle le nationalisme français. Il critique l'ancien président du conseil, M. Clemenceau, qu'il accuse de servir à la fois les nationalistes et l'Angleterre. "Aucune nation européenne, dit M. Caillaux, ne peut se détacher du reste du monde. Qu'elle le veuille ou non, l'Europe doit ne faire qu'un bloc. Elle forme un tout: Tous les peuples de l'ancien continent seront régénérés ensemble. Selon moi, c'est là une nécessité absolue, ou bien ils couleront ensemble pour aller rejoindre les rangs des civilisations expirantes."

Enchère du beurre

A l'enchère de la Société coopérative agricole, tenue hier au Board of Trade, on a offert 1084 colis de beurre de crémerie, dont 501 colis de No. 1, vendus 37 1/2 la livre, 233 colis de No. 2, vendus à 36 1/2 la livre, et 350 colis de pasteurisé, vendus à 38 1/2 la livre.

Les dessous d'une révolte

LE CHEF DES RIFFANS QUI SE SONT SOULEVÉS, AU MAROC, EST ANCIEN JOURNALISTE ARABE, AMI DES ALLEMANDS.

Paris, 17. — (S. P. A.) — On sait les difficultés que les Espagnols rencontrent à Melilla pour vaincre le soulèvement des Riffains et on prévoit que l'Espagne sera obligée de faire un gros effort militaire pour rétablir la paix dans sa colonie marocaine et rétablir son prestige dans cette partie du Nord africain.

Ce que l'on sait moins, c'est que le chef des insurgés marocains, qui parle et écrit parfaitement l'espagnol, a été journaliste à Madrid. Si Mohamed ben-Abd-el-Krim et el-Jelati fut pendant longtemps chargé de rédiger la feuille en langue arabe que publiait en Espagne, "El Telégramma del Riff."

Si Mohamed ben Abd-el-Krim et el-Jelati a trente-deux ans; il est marié et est père de deux enfants. Il est né à Axadir, village de la tribu des Beni-Urialuel.

Son père, avec lequel on l'a confondu tout d'abord, et qu'on croyait être le chef de la harka, était le caïd de la tribu des Beni-Urialuel.

On a également confondu El-Krim et el-Jelati, qui, pendant cinq ans, exerça les fonctions de caïd à Melilla avec son frère cadet, qui fit ses études à Malaga et puis à Madrid, où il vivait et s'habillait à l'européenne et étudiait sa carrière d'ingénieur industriel.

Son frère, pour lui faire quitter la capitale de l'Espagne, lui fit savoir que son père était gravement malade.

Sa popularité et son prestige parmi les Marocains sont énormes comme le prouve la révolte actuelle contre l'Espagne. Son père mourut au mois de mars dernier, quand, à la tête de nombreuses tribus, il s'opposa à la prise de Tafersit.

Les guerriers s'étaient réunis si nombreux chez lui que, pour respirer un peu d'air, il s'en fut se coucher sur la terrasse de sa maison, où il prit froid et mourut d'une attaque d'apoplexie.

Le vieil Abel El Krim entretenait des relations d'amitié avec les Mannesmann, et pendant toute la durée de la guerre, au su et vu des autorités espagnoles, s'employa au ravitaillement des sous-marins boches.

Il entretenait également des relations suivies avec Abd el Malek, le chef des insurgés de la côte française.

Un beau jour, Si Mohamed Ben Abd el Krim quitta Melilla avec une permission régulière, puis il revint et fut arrêté et enfermé dans le fort de Cabrera Atlas. Il s'en échappa en se jetant du haut du mur d'enceinte, mais il se cassa la jambe droite.

Malgré cela, il put s'enfuir à cheval et se réfugia dans la tribu des Beni-Urialuel.

Il n'est pas vrai qu'il ait eu des différends ni avec le général Jordana ni avec le général Silvestre. Il brida la politesse aux Espagnols, alors que le général Alzupuru commandait la place de Melilla.

Mais même après s'être échappé des prisons espagnoles, Abel-el-Krim continua à avoir des relations par écrit avec ses anciens amis de Melilla.

C'est ainsi que, au mois d'avril dernier, il écrivait à M. Lorenzana, ingénieur espagnol, son ami intime, et lui disait entre autres choses son désir de se reconcilier avec l'Espagne et de la servir.

M. Lorenzana fit part des intentions d'Abd-el-Krim au général Bérenger et au commandant général de Melilla: il lui fut répondu qu'il importait peu qu'Abd-el-Krim demeurât chez lui ou rentrât à Melilla.

C'est alors qu'El-Krim recruta sa harka.

Encore Arbuckle

San Francisco, 17. — (S.P.A.) — Le comédien Howard Arbuckle comparaitra aujourd'hui en cour supérieure pour répondre à l'accusation d'homicide sans préméditation portée contre lui par le grand jury du comté. Cette comparution ne sera qu'une formalité. L'accusation d'homicide n'est continuée qu'en attendant qu'on procède à celle de meurtre au premier degré.

Mile Lenglen retourne

New-York, 17. — (S.P.A.) — Mile Suzanne Lenglen, la meilleure joueuse de tennis de France, a annoncé aujourd'hui qu'elle partirait pour le Havre mercredi prochain à bord du paquebot "France". Ses médecins lui prescrivirent de s'abstenir de tout exercice fatigant pendant un temps indéfini. Elle verra des spécialistes quand elle sera arrivée à Paris.

Le Metagama est parti samedi

CE NAVIRE A LEVE L'ANCRE A DESTINATION DE LIVERPOOL. — LE "CANADIAN BRITISHER" AU LIEU DU "CANADIAN ENGLISH". — QUATRE HANGARS DISPONIBLES.

Samedi matin, à onze heures, le Metagama a levé l'ancre, à destination de Liverpool. Il y a à bord un bon nombre de passagers de cabine et de troisième classe. On ne remarque cependant aucun nom canadien français sur la liste.

WHAT'S IN A NAME.

La Marine marchande du gouvernement canadien annonce que le prochain navire qui sera lancé pour son compte, aux chantiers de l'Érie, sera nommé, portera le nom de *Canadian Britisher* au lieu de *Canadian English*, nom qui avait d'abord été choisi. On trouve que le mot *Britisher* a une signification plus large que le mot *English*.

POUR OBVIER A LA CONGESTION

Deux nouveaux hangars qui avaient été loués, sur les quais, le No. 4, par la ligne *White-Star-Donimonia*, et le No. 19, par la *Canada Steamship*, viennent d'être mis à la disposition de la Commission du port pour le reste de la saison. Quatre autres hangars plus tôt, deux autres hangars avaient été mis à la disposition de la Commission, l'un par la compagnie du Pacifique canadien et l'autre par la compagnie Robert Reford.

Tous ces hangars, à l'exception du No. 19, sont parmi les mieux outillés pour le chargement du grain et la Commission se trouve ainsi mieux en état de travailler à faire disparaître la congestion qui existe actuellement dans notre port. Plusieurs cargos vont pouvoir accoster sans retard à ces hangars et prendre des chargements de grains.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Mellita*, de la ligne du Pacifique canadien, est arrivé à Québec, vendredi soir, où sont descendus 345 passagers de troisième classe. Le navire a remonté le fleuve, samedi, jusqu'à Montréal, avec 494 passagers de cabine.

Le *Canada*, de la ligne *White-Star-Donimonia*, portant 435 passagers de cabine, et 577 de troisième, est arrivé à Québec, samedi, où après une courte escale, il repart pour Montréal. Il sera ici, dimanche soir ou lundi matin.

Le *Abasco*, ligne du Pacifique canadien, était attendu à Southampton, samedi, et à Anvers, dimanche. Le navire vient de Montréal.

Le *Pretorian*, ligne du Pacifique canadien, est parti de Glasgow, samedi, à destination de Montréal.

L'exposition de Montmagny

LES EXHIBITS ÉTAIENT NOMBREUX. AFFLUENCE DE VISITEURS.

Montmagny, 17 (D. N. C.) — L'exposition de Montmagny, organisée par la société d'agriculture et d'horticulture du comté de Montmagny, s'est terminée, vendredi, et a obtenu le plus grand succès. La belle température de la première journée s'est continuée durant les trois jours d'exposition et elle a contribué beaucoup à attirer sur les terrains la foule des visiteurs.

Il faut dire aussi que le nombre et la qualité des exhibits justifiaient une telle affluence. Pas le moindre petit espace n'est resté libre dans le vaste palais industriel et agricole élevé sur les terrains.

Les abords eux-mêmes des édifices étaient couverts par les machineries agricoles exposées par la Machine Agricole Nationale, Ltée, la Compagnie A. Bélanger, limitée, la Cie P. T. Legaré, la Cie de Laiterie, de Saint-Pierre.

Nous retrouvons ces mêmes compagnies à s'occuper de larges espaces dans l'enceinte du palais industriel; auxquelles nous devons ajouter la Fonderie de l'Islet, la Compagnie de Tuyaux de Drainage, Ltée, l'Automobile Studebaker, Chevrolet, Ford, la Cie de Canots Roberval, de Roberval, Lac Saint-Jean; le Foyer Musical, de Lévis, la Ferme expérimentale de Sainte-Anne, la maison Blais & Paré, etc., etc.

Les travaux domestiques, les produits des vergers, des abeilles, des érablières, des jardins et des champs ont aussi grandement intéressé les visiteurs. La troisième journée, jeudi, a été surtout la journée des cultivateurs. C'est aussi ce jour-là que la foule a été la plus considérable.

Il y a eu de nombreux discours par nos députés et les visiteurs de notre exposition. Bref ce fut un succès complet et les organisateurs ont droit à de sincères félicitations.

Des chevrons aux pompiers

Les officiers et les membres de la brigade des incendies porteront désormais des chevrons à la manche de leurs uniformes, pour indiquer le nombre de leurs années de service. Chaque chevron équivaut à cinq années de service.

Les officiers supérieurs auront des chevrons d'or, les officiers subalternes, des chevrons d'argent et les pompiers, des chevrons blancs. C'est le sous-chef Saint-Bas qui portera le plus grand nombre de chevrons d'or; ses quarante-six années de service lui donnent droit à neuf chevrons. Le chef chevalier en aura six.

On croit que le service de la police établira le même système.

A LA BOURSE

Séance ordinaire du samedi matin, marquée surtout par l'inactivité. Les cours ont été très irréguliers, quoique les fluctuations dans aucun cas n'aient dépassé un point. Les papiers en général ont manqué de fermeté. Le Laurentide s'est alourdi à 69 3/4. Le Brompton n'a fait que 19 1/2. La priorité du Spanish a cependant réalisé un très léger gain et le Waynamack est resté ferme à 42 1/2. La plupart des valeurs inscrites ont retrouvé quelque peu. Le B. C. Fishing a subi la perte la plus forte, un point. Deux valeurs ont avancé d'un point, le Montreal Power à 83 et l'Asbestos, à 47 1/2.

Sur la place de New-York la prime sur le dollar canadien variait entre 11 1/2 et 12 1/4. A Montréal le franc français a fait .0803.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Baubien et Cie.)

L'affaire Ecrament

LE MERITE DU BREF D'HABEAS CORPUS EST PLAIDE, SAMEDI.

Les plaidoiries au mérite sur le bref d'habeas corpus présenté par Mes G. Désaulniers et P. Ledieu, représentant Arthur Ecrament, dont la déportation a été ordonnée par le juge Choquet siégeant comme commissaire d'extradition, se sont continuées, samedi matin, devant le juge Bruneau en Cour de première instance.

S'appuyant sur de nombreux articles de la jurisprudence, Me Désaulniers a démontré devant le tribunal qu'Ecrament était un sujet britannique, et qu'il ne devait pas être déporté aux Etats-Unis et que d'ailleurs il avait déjà subi son procès sur la même accusation portée, aujourd'hui, contre lui et qu'il avait été acquitté.

Prenant ensuite la parole, Me Ledieu a disséqué la déposition de Connolly et a prétendu qu'il ne renfermait rien qui puisse justifier l'accusation portée contre Ecrament. La cause se continue.

Mort du sénateur Edwards

Ottawa, 1